



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 Mars 2009

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

BUDGET PRIMITIF 2009

La présentation des chiffres du Budget Primitif 2009 voté à l'unanimité des membres présents en séance du 25 février et déposé en préfecture le 10 mars 2009 a été omise lors de la rédaction du dernier compte rendu de conseil municipal. Pour régularisation, il comportait les données suivantes :

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	834 039,10€	Dépenses	629 790,00€
Recettes	462 483,00€	Recettes	610 139,24€

Compte tenu des reports antérieurs, le total des dépenses est de 1 463 829,10 €, le total des recettes est de : 1 774 473,62 € soit un excédent dégagé de **310 644,52 €**

QUESTIONS FONCIÈRES LIÉES AU ROND POINT

Un avis de mairie est diffusé auprès de tous les habitants du village, le 12 mars 2009. Il précise que la commune s'est portée acquéreur d'un lot de parcelles de vignes en vue d'effectuer un échange avec les propriétaires de vignes qui seront amputés des surfaces de l'emprise du futur rond point sur la RD 974.

L'acte d'achat du lot de parcelles n'est pas encore signé, la commune restant en attente de la réponse du juge des tutelles en charge des affaires de Mme Kellen LIGNIER, principalement concernée.

Cependant, certaines de ces parcelles ne présentent pas d'intérêt pour la réalisation du projet, mais leur état nécessite l'entretien de rigueur lié à la saison le quel devient pressant. Aussi, la commune soumet à la vente les parcelles suivantes :

Commune	Appellation	PARCELLE			
		Lieu dit	N°	Surface (m ²)	Prix achat
Flagey	Passetoutgrain	En Bollery	A 16	3155	6 635 €
			A 33	1367	2 875 €
			A 34	900	1 890 €
Gilly	Bourgogne	Aux Crotots	AA 70	1956	8 196 €
	Bourgogne	Aux Maladières	A 246	359	1 504 €
			A 247	1984	8 313 €
					29 413 €

Les offres de prix seront réceptionnées en mairie, sous forme écrite, jusqu'au 18 mars 2009, 19h.

La réunion de ce jour est destinée à donner un accord de principe sur les modalités de revente éventuelle de ces parcelles.

Trois propositions écrites sont parvenues au secrétariat. Il s'agit de :

- M. et Mme LARDY Antoine et Sandrine, lesquels se portent acquéreur de la parcelle A246 "Aux Maladières" située à Gilly les Citeaux, au prix de 1 504 €

- M. et Mme GARNIER Gilbert, lesquels se portent acquéreur de la parcelle AA 70 " Aux Crotots" située à Gilly les Citeaux, au prix de 9 291 €

- M.MAGNIEN Frédéric, lequel se porte acquéreur de l'ensemble des parcelles situées à Gilly les Citeaux, c'est à dire AA70 " Aux Crotots", A246 "Aux Maladières" et A247 "Aux Maladières", au prix de 23 500€.

M. Antoine LARDY quitte la salle de conseil afin que le Conseil Municipal puisse débattre légalement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote avec 13 voix pour (dont un pouvoir) et décide de retenir la proposition de M.MAGNIEN Frédéric, viticulteur, qui fait une offre pour la globalité des parcelles situées à Gilly les Citeaux, au prix de 23 500€.

Le maire précise qu'il a accordé l'autorisation d'exploiter à Mme kellen LIGNIER et qu'il l'accordera de même à M. Frédéric MAGNIEN, chacun en ce qui le concerne, compte tenu de l'urgence des travaux agricoles à prodiguer aux vignes.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide de demander à M. Frédéric MAGNIEN son accord pour englober dans son achat les parcelles situées sur Flagey Echezeaux, au prix coûtant, c'est à dire 29 413 € pour le tout.

Dans le cas d'une réponse négative, une publicité sera faite à la mairie de Flagey Echezeaux pour recenser d'éventuels acheteurs ou les joignants.

Pour les vignes dévolues à Mme kellen LIGNIER, les repiquages seront réalisés très prochainement. les trous seront effectués par l'entreprise Mignardot de Fixin, et les piquets (deux par trou) commandés chez Régnier à Brochon. Des conseillers volontaires procéderont à la plantation des greffes dans la foulée.

QUESTIONS DIVERSES

Concert à la salle des fêtes de Morey Saint Denis, le dimanche 29 mars 2009, 18h30